

## Compte rendu de la réunion Collégiale Angres le 23 octobre 2015

Membres présents :

Machu pascal, Dupas pascal, Martin docile, Buquet jean louis, Guille charles, Live Frédéric, Royon gaelle et michel, Labuissière bernard, Buquet sandrine .

Membres absents et excusé : Vandentorren cédric

I : approbation de la lecture de la dernière réunion :

Les mots d'encouragements et de remerciements pour les coureurs participants aux Fédéraux avaient bien été mis sur le site en temps et en heure par François aurélie.

La candidature pour le Championnat Fédéral vtt 2017 à Ohlain est compromise sur le fait que quand cette saison c'est à dire en juillet le site est rempli par les centres aérés et aux public.

II : calendrier cyclo-cross 2015/2016 :

Un championnat régional est prévu le 17 janvier 2017 et organisé par le Cyclo club manqueville Lillers (ccml) cloture des engagements prévu le 18 décembre 2015 des fiches d'inscriptions seront sur le site de la Collégiale.

L'épreuve de Arques à la date du 3 janvier 2016 ne peut se faire une autre date a été proposée et reste en attente de confirmation.

III : Catégorie vtt et cyclo-cross 2016 :

vtt : 1 junior monte en 3eme catégorie s'il gagne

1 junior dans toute autre catégorie monte en cas de victoire

Les catégories sont revues en vtt :

Les nouveaux arrivants sont directement en 3eme catégorie (catégorie d'accueil)

Une nouvelle catégorie a été créée pour accueillir les FFC- UFOLEP- P.O. Sans licence FSGT avec un quota de 3 courses cette catégorie est la 1ere

Cyclo-cross :

Les nouveaux arrivants sont directement en 3eme catégorie (catégorie d'accueil)

Le responsable cyclo-cross demande à ce que une adresse soit mise sur les affiche de compétition.

IV : règlement vtt et cyclo-cross :

Dans la 1ere catégorie sont acceptés les FFC 2eme et 3eme catégorie avec moins de 200 points et sans licence FSGT. Ainsi que les UFOLEP et les P.O. Ils partiront en dernier avec au minimum de 2mm après les coureurs FSGT. Idem pour le cyclo-cross.

Les 3 premiers de chaque discipline seront récompensés par des lots.

Le quota de 3 courses restent en vigueur.

Un coureur qui veut faire les 2 épreuves dans la même journée (vtt et cyclo-cross) se verra comptabiliser 2 courses dans son quota et ne sera récompensé que pour une seule épreuve.

Le dépannage en vtt est autorisé au podium.

V : bilan financier :

A ce jour il reste 9 courses qui ne sont pas encore réglées donc un manque de 2000€.

Des dépenses sont à prévoir pour les Challenges

Bilan reste positif

VI : divers :

Pour les descentes vtt et cyclo-cross une participation de 3 courses est demandées.

CNAV : La demande de remboursement de la location du chapiteau lors du championnat Fédéral cyclo-cross a été refusé car la demande a été faite trop tard.

Date des prochains Championnats Fédéraux :

route les 9 et 10 juillet 2016 à ST Geniès de Malgoires Nimes

vtt les 2 et 3 juillet 2016 à Elancourt Yvelines

FIN DE LA REUNION 20h55